

Les Territoires d'industrie hébergent près d'un emploi industriel sur deux

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 128 • Septembre 2021



Les dix-huit Territoires d'industrie de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont plus industriels que la moyenne des mêmes territoires de France métropolitaine. Situés en dehors des grands pôles urbains de la région, ils connaissent des évolutions d'emploi et une situation de l'emploi plus favorables qu'au niveau national. Cinq Territoires d'industrie de la région sont sous influence des grandes villes et profitent d'un bon dynamisme économique. Sept autres, constitués autour de villes moyennes, connaissent en revanche des difficultés économiques et sociales. L'emploi se maintient dans cinq territoires, ruraux et âgés, malgré un faible dynamisme démographique. Enfin, la Vallée de l'Arve, Territoire d'industrie assez spécifique, est le plus industriel de la région.

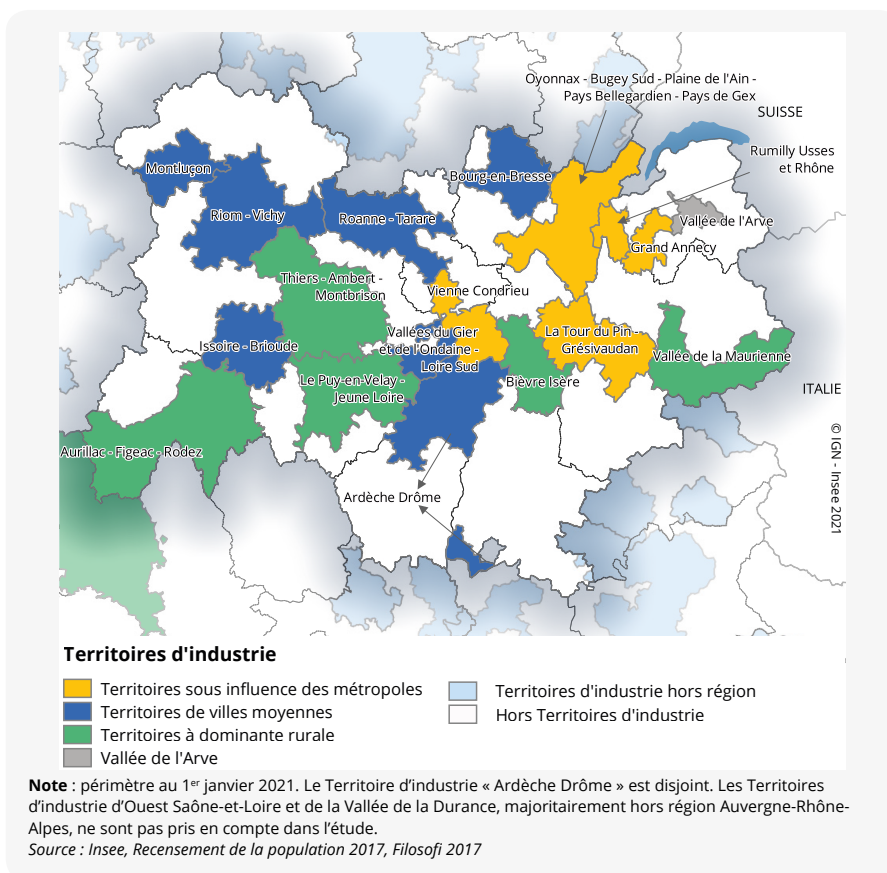
Partant du constat que plus des trois quarts de l'emploi industriel se situent en dehors des métropoles, les Territoires d'industrie ont été conçus dans l'objectif de soutenir la politique industrielle. Ils sont ciblés dans le cadre du plan « France Relance » présenté en septembre 2020. Début décembre 2020, 24 projets ont été soutenus dans la région (parmi 253 projets au niveau national).

Fin 2020, vingt Territoires d'industrie¹ sont présents en Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 1**, dont dix-sept sont intégralement situés dans la région. Parmi les trois territoires dépassant les limites régionales, seul l'un d'entre eux a été retenu dans cette étude : celui d'Aurillac-Rodez-Figeac, majoritairement situé en Occitanie mais qui débordait significativement sur le Cantal. Les deux autres ne comprennent que quelques communes de la région. Il s'agit des Territoires d'industrie d'Ouest Saône-et-Loire (trois communes dans l'Allier) et de la Vallée de la Durance (trois communes dans la Drôme).

Les Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes situés en dehors des grands pôles urbains

Les Territoires d'industrie de la région sont presque intégralement situés en dehors des quatre plus grandes zones urbaines. En effet, les métropoles de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, ainsi que 70 % de la population de celle de Saint-Étienne, ne font pas partie

► 1. Typologie des Territoires d'industrie établie selon certaines caractéristiques socio-démographiques



de ces territoires. En conséquence, la morphologie des Territoires d'industrie de la région est sensiblement différente de

l'ensemble de leurs homologues de France métropolitaine, certains de ces derniers étant articulés autour de métropoles

¹ Les périmètres des Territoires d'industrie sont ceux arrêtés fin 2020.

comme c'est le cas de celles d'Aix-Marseille-Provence ou de Rouen Normandie. Les Territoires d'industrie de la région, moins urbains, sont donc moins densément peuplés que l'ensemble de ceux de France métropolitaine. Seulement 4,5 % de leur population réside dans le pôle d'une grande aire d'attraction des villes, contre 28,1 % en moyenne métropolitaine. La densité moyenne des Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes est de 87 habitants au km², contre 127 habitants au km² dans l'ensemble des Territoires d'industrie français.

235 000 emplois industriels dans les Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes

Les Territoires d'industrie de la région sont également plus industrialisés que la moyenne de ceux de France métropolitaine. Près de 20 % des emplois y sont consacrés à l'industrie, contre 15,5 % en moyenne métropolitaine. ► **figure 2**. Cela représente 235 000 emplois, soit 47,9 % de l'emploi industriel régional. Au niveau de la France métropolitaine, les Territoires d'industrie hébergent plus de la moitié de l'emploi industriel (52,4 %). La proportion d'ouvriers (24,5 % de la population active) y est plus élevée que dans l'ensemble de la région, et celles des cadres et professions intellectuelles supérieures (12,9 %) est inférieure à la moyenne régionale (15,9 %). Cela s'explique par la concentration des cadres, y compris ceux de l'industrie, dans les grandes métropoles, où ils représentent 22,1 % de la population active et 24,2 % de l'emploi.

Une situation de l'emploi et des évolutions plus favorables que dans la moyenne des Territoires d'industrie français

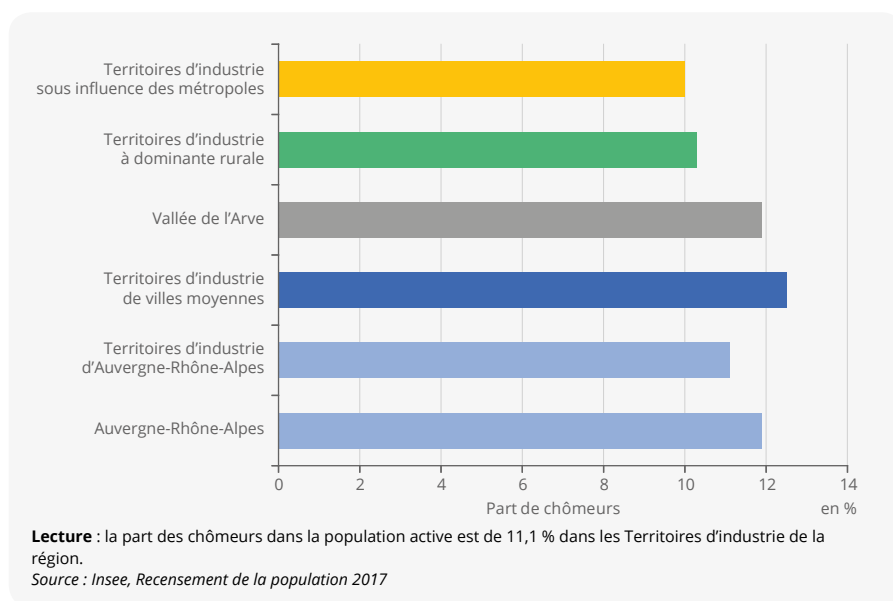
Dans les Territoires d'industrie de la région, la part des **chômeurs** dans la population active (11,1 %) est plus faible que dans l'ensemble des Territoires d'industrie de France métropolitaine (13,8 %) ► **figures 3 et 4**. Les taux d'activité (76 %) et d'emploi (68 %) y sont supérieurs à la moyenne métropolitaine (74 % et 64 % respectivement). Entre 2012 et 2017, l'emploi au lieu de travail a légèrement augmenté dans les Territoires d'industrie de la région (+ 0,1 % par an), à une vitesse comparable à la moyenne de France métropolitaine, alors qu'il a reculé sur l'ensemble des Territoires d'industrie de France métropolitaine (- 0,2 % par an). Par rapport à ce dernier ensemble, cela s'explique à la fois par une régression de l'emploi industriel moins marquée (- 0,5 % par an contre - 1,2 % par an) et par une croissance plus forte de l'emploi tertiaire (+ 0,4 % par an contre + 0,2 % par an).

► 2. Comparaison des Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes avec ceux de France métropolitaine et l'ensemble de la région

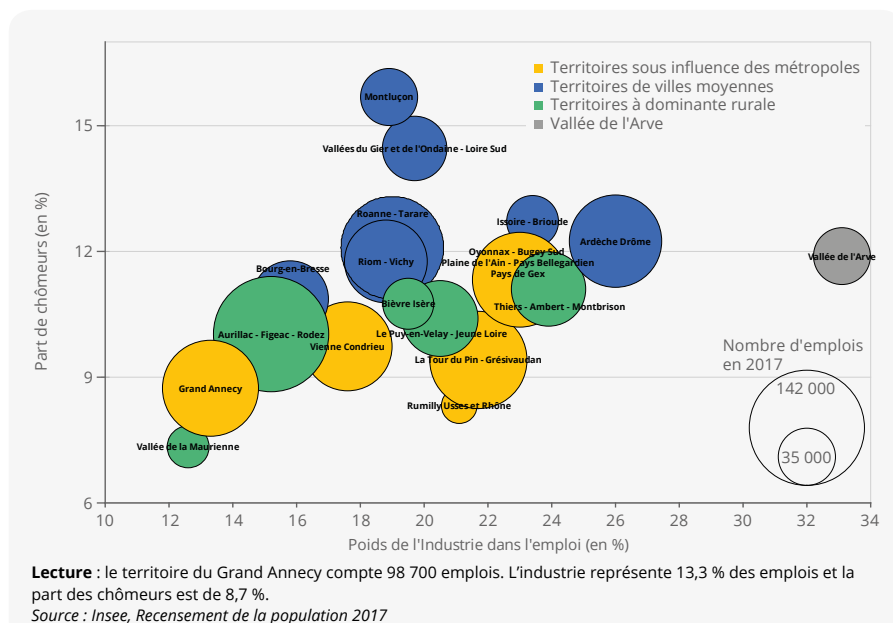
	Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes	Territoires d'industrie de France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes
Part des cadres dans la population active en 2017 (en %)	12,9	13,4	15,9
Part des chômeurs dans la population active en 2017 (en %)	11,1	13,8	11,9
Part de l'industrie dans l'emploi en 2017 (en %)	19,7	15,5	15,2
Part de la population vivant dans une commune hors influence des villes en 2017 (en %)	10,0	6,3	8,2
Niveau de vie annuel médian en 2017 (en euros)	21 400	20 600	21 800
Variation de l'emploi entre 2012 et 2017 (en %)	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3

Source : Insee, Recensements de la population de 2012 et de 2017, Flores 2017, Filosofi 2017

► 3. Part des chômeurs parmi les actifs âgés de 15 à 64 ans en 2017



► 4. Part des chômeurs et poids de l'industrie dans les Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes



En 2017, le **niveau de vie annuel médian** dans les Territoires d'industrie de la région s'élève à 21 400 euros, contre 20 600 euros

dans l'ensemble des Territoires d'industrie de France métropolitaine. Il est toutefois plus faible que le niveau de vie médian

de la région (21 800 euros), mais plus élevé que la médiane de la France métropolitaine (21 100 euros). Le taux de pauvreté dans ces territoires (11,6 %) est nettement inférieur à celui de l'ensemble des Territoires d'industrie de métropole (14,7 %). Il est également inférieur à la moyenne métropolitaine (14,5 %) et à la moyenne régionale (12,5 %). Ces tendances générales qui caractérisent les Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes masquent une grande variété de situations. On distingue trois grands types de Territoires d'industrie plus un territoire atypique.

Cinq territoires en croissance d'emploi sous influence des grands pôles

Cinq Territoires d'industrie situés dans la moitié est de la région, sous influence de Lyon, de Grenoble, de Genève ou d'Annecy, ont connu entre 2012 et 2017 une forte croissance de l'emploi : + 0,6 % par an. Ce dynamisme est porté par la forte progression de l'emploi tertiaire (+ 0,8 % par an) malgré une baisse de l'emploi industriel (- 0,2 % par an). Ce sont des territoires urbains ou périurbains qui profitent du dynamisme des grandes agglomérations dont ils dépendent. Celui de Rumilly, inséré entre les agglomérations d'Annecy et de Genève, fait exception : l'emploi y a stagné entre 2012 et 2017. Ceci s'explique par son caractère périurbain et résidentiel. En effet, près d'un actif sur deux travaille en dehors de ce territoire. La situation de l'emploi dans ces territoires est favorisée par le dynamisme démographique de ces espaces. Entre 2012

et 2017, leur croissance démographique (+ 1 % par an) a été supérieure à la moyenne régionale (+ 0,7 % par an) et à celle des Territoires d'industrie de la région (+ 0,5 %).

Si l'industrie (19 % de l'emploi) y pèse un peu moins que dans l'ensemble des Territoires d'industrie de la région (20 %), l'appareil productif affiche des spécialisations industrielles poussées, dans des secteurs à haute valeur ajoutée et pourvoyeurs d'emplois qualifiés et diplômés. Ils sont fortement spécialisés dans la fabrication de produits informatiques électroniques et optiques, et dans la fabrication de machines et équipements.

En conséquence, la part des cadres y est plus élevée (18 %) que la moyenne régionale (16 %) et que dans l'ensemble des Territoires d'industrie de la région (13 %) ► **figure 5**. Les diplômés du supérieur représentent 44 % de la population active, contre 36 % en moyenne dans les Territoires d'industrie de la région. Cette structure sociale favorise également de meilleures conditions de vie. Le taux de pauvreté s'établit ainsi à 9,7 %, soit un niveau très inférieur à la moyenne des Territoires d'industrie de la région (11,6 %). Le niveau de vie médian des ménages se situe à 23 900 euros, soit 2 400 euros de plus que l'ensemble des Territoires d'industrie de la région.

Le Territoire d'industrie Oyonnax - Bugey Sud - Plaine de l'Ain - Pays Bellegardien - Pays de Gex est une agrégation assez hétérogène de plusieurs intercommunalités. La communauté d'agglomération du Pays de Gex est riche (niveau de vie médian à 35 800 euros), centrée sur les activités présentielle voire touristiques, sous influence de Genève, avec peu d'industries (5,7 % d'emploi industriel) et

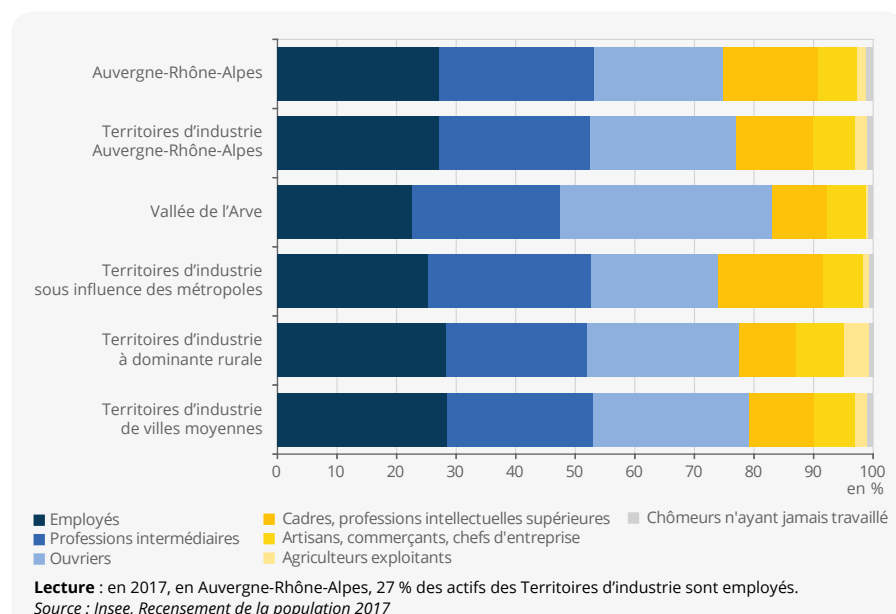
une augmentation du volume d'emplois (+ 1,6 % par an) impulsée par une croissance démographique rapide (+ 2,4 % par an). La communauté de communes de la Plaine de l'Ain est un espace périurbain sous influence de Lyon en croissance d'emploi (+ 1,6 % par an), structurée autour des activités de production électrique (centrale nucléaire du Bugey à Saint-Vulbas). Haut-Bugey Agglomération (Oyonnax) est une intercommunalité de ville moyenne, industrielle (34,7 % d'emploi industriel), beaucoup moins riche (niveau de vie médian à 20 500 euros), marquée par des pertes d'emploi (- 0,9 % par an), une part de chômeurs élevée (13,7 %) et une décroissance démographique (- 0,2 % par an).

Sept territoires de villes moyennes de tradition industrielle

Pour sept Territoires d'industrie, une majorité de leur population (57,8 %) réside dans une petite ou moyenne aire d'attraction des villes. À l'exception du Territoire d'industrie des Vallées du Gier et de l'Ondaine - Loire-Sud, proche de Saint-Étienne, ces territoires sont plus éloignés des grandes agglomérations. Leurs économies sont centrées sur l'industrie, qui occupe un actif en emploi sur cinq dans des secteurs traditionnels en difficulté comme le textile (Roanne - Tarare, Riom - Vichy) et la fabrication de produits métalliques (Issoire - Brioude, Vallées du Gier et de l'Ondaine - Loire-Sud). Ces deux secteurs enregistrent en effet au plan national de lourdes pertes d'emploi depuis le début des années 1990, tout particulièrement l'industrie textile qui a connu en France les plus fortes baisses d'emploi avec - 5 % par an entre 1989 et 2017, soit un volume d'emploi divisé par quatre sur la période.

Dans ces territoires, entre 2012 et 2017, l'emploi a régressé de 0,2 % par an. Cette baisse est particulièrement forte dans l'industrie (- 0,9 % par an). Ils présentent des taux d'activité et d'emploi plus faibles que l'ensemble des Territoires d'industrie de la région. La part de chômeurs dans la population active (12,5 %) est globalement plus élevée qu'en moyenne régionale (11,9 %). En conséquence, le niveau de vie médian est plus faible (20 300 euros contre 21 400 euros dans l'ensemble des Territoires d'industrie de la région) et le taux de pauvreté plus élevé (13,1 % contre 11,6 %). Le dynamisme de Bourg-en-Bresse permet au Territoire d'industrie du même nom de se distinguer. Avec une légère croissance d'emploi (+ 0,2 % par an) et une moindre proportion de chômeurs (10,9 %), en tertiarisant son économie il maintient son emploi malgré la désindustrialisation. Entre 2012 et 2017, le territoire a ainsi compensé une baisse de 1,1 % de l'emploi industriel par des créations d'emplois tertiaires. Ces derniers ont augmenté de 0,7 % par an, soit nettement plus rapidement que dans

► 5. Catégories socioprofessionnelles des actifs selon le type de Territoire d'industrie



l'ensemble des territoires de villes moyennes (+ 0,3 % par an).

À l'inverse, le territoire de Montluçon est celui qui a perdu le plus d'emplois entre 2012 et 2017 (- 0,8 % par an). Spécialisé dans le secteur industriel porteur de la fabrication de produits informatiques et électroniques, le niveau d'emploi industriel est pourtant resté stable mais ne compense pas les pertes d'emplois tertiaires (- 0,3 % par an), principalement liées à la décroissance démographique (- 0,6 % par an).

Cinq territoires ruraux hors de l'influence des villes

Cinq Territoires d'industrie ruraux ne comprennent aucun des **grands pôles** de la région, alors même que ces derniers rassemblent 30 % de la population régionale. Leur densité moyenne est de 47 habitants par km², contre 87 pour l'ensemble des Territoires d'industrie de la région et 112 en moyenne régionale.

Les activités agricoles y sont surreprésentées. Elles pèsent 6 % de l'emploi contre 2 % en moyenne régionale. La sphère productive (agriculture, industrie, construction) emploie davantage d'actifs occupés (32 %) qu'en moyenne régionale (24 %) et autant que dans l'ensemble des Territoires d'industrie de la région (31 %). L'industrie seule (18 % de l'emploi) est en revanche moins présente que dans l'ensemble des Territoires d'industrie de la région (20 %).

Ces territoires enregistrent une part de chômeurs dans la population active (10,3 %) plus faible que la moyenne de ceux de la région (11,1 %) et que la moyenne régionale (11,9 %). En revanche, pris dans leur ensemble, ils ont perdu des emplois (- 0,2 % par an) entre 2012 et 2017, en lien

avec la stagnation de la population. Dans ces territoires, l'emploi industriel a décliné à la même vitesse que l'emploi total.

Au cours des cinq dernières années, la croissance démographique de ces territoires (+ 0,2 % par an) a été nettement inférieure à la moyenne régionale (+ 0,7 % par an) et à la moyenne des Territoires d'industrie de la région (+ 0,5 %). Ceci s'explique par un solde naturel fortement négatif (excédent des décès sur les naissances), lié à une population vieillissante. Les personnes de plus de 60 ans représentent 29 % de la population contre 25 % en moyenne dans les Territoires d'industrie de la région.

Un Territoire d'industrie très spécifique : la Vallée de l'Arve, le plus industrialisé de la région

Situé au cœur des Alpes entre Annemasse et Chamonix, la Vallée de l'Arve est un Territoire d'industrie qui n'est pas rattaché aux trois ensembles précédents, du fait de ses spécificités. Son tissu urbain est organisé en une dense succession de villes moyennes. La quasi-totalité de sa population (95 %) réside sous la double influence de Cluses (pour les trois quarts) et d'Annemasse (un quart), le long de la vallée de l'Arve. La densité moyenne du territoire s'élève à 206 habitants par km². Il ne compte que deux communes de plus de 10 000 habitants (Cluses et Bonneville) mais une dizaine ont une population comprise entre 1 000 et 7 000 habitants, très resserrées en fond de vallée dans un espace contraint par la haute montagne.

C'est aussi un territoire spécialisé dans l'industrie métallique. Avec un tiers de l'emploi dans l'industrie, c'est de loin le territoire le plus industriel de la région.

Son appareil productif est structuré autour d'un dense réseau de PME spécialisées dans le décolletage : on dénombre près de 400 établissements du secteur de la fabrication de produits métalliques, dont 14 emploient 100 salariés ou plus, dans un Territoire d'industrie qui compte seulement 17 communes. Un quart de l'emploi du territoire est directement lié à cette spécialisation.

Depuis le début des années 1980, le maintien de nombreux emplois dans son secteur de spécialisation avait été possible malgré la désindustrialisation. Toutefois, depuis la crise de 2008-2009, ce secteur a perdu des emplois, fragilisant l'économie du territoire. Entre 2012 et 2017, l'emploi a stagné (+ 0,1 % par an) alors que la croissance démographique a été comparable à la moyenne régionale (+ 0,7 % par an). Cette stagnation de l'emploi s'accompagne d'une proportion de chômeurs dans la population active (12 %) comparable à la moyenne régionale. Même si elles demeurent prépondérantes, ce sont avant tout les activités industrielles qui ont décliné dans cette période, avec une baisse de l'emploi de 0,9 % par an, tandis que le secteur tertiaire et la construction sont dynamisés par la croissance démographique (respectivement + 0,5 % par an et + 0,7 % par an). ●

Sandra Bouvet, Simon Desgouttes (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions :

Les pôles des aires d'attraction des villes sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. On appelle **grand pôle** ceux appartenant à des aires d'attraction des villes de 200 000 habitants ou plus.

Les **chômeurs** au sens du Recensement de la population sont, d'une part, les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et, d'autre part, les personnes (de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Un chômeur au sens du Recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le **niveau de vie annuel médian** est le niveau de vie au-dessus duquel se situe la moitié de la population, l'autre moitié se situant en dessous.

► Méthodologie :

Une typologie régionale des territoires d'industrie a été réalisée afin de dégager leurs principales caractéristiques. Cette typologie s'appuie sur des indicateurs de population active (part de cadres, part des non-salariés, part de jeunes, part de chômeurs, taux d'activité), de structuration du territoire (part de population hors influence des villes), des caractéristiques du tissu économique (poids de l'industrie, degré de spécialisation économique).

► Pour en savoir plus :

- « Les entreprises de taille intermédiaire dynamisent les secteurs clés de l'industrie », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 56, avril 2018
- « Auvergne-Rhône-Alpes : géographie physique, humaine et urbaine » Atlas tome 1, *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes* n° 2, décembre 2017
- « Auvergne-Rhône-Alpes : un tissu industriel varié », *Insee Flash Rhône-Alpes* n° 19, octobre 2015

